

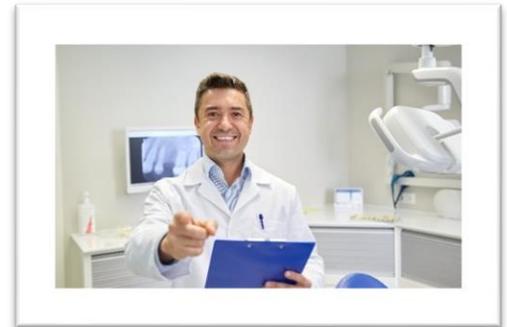
## Vous souhaitez exercer en libéral ?

N'attendez plus pour consulter notre guide d'aide au maintien et à l'installation !

### 1. Préambule

L'Union Régionale des Professionnels de Santé des Chirurgiens-Dentistes Libéraux AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (URPS CD ARA) souhaite apporter son aide au maintien et à l'installation de praticiens, principalement dans des territoires sous dotés, mais présentant des avantages (qualité de vie, activités variées, etc.).

Au travers de ce guide, outil d'information et d'aide à la réflexion, nous espérons ainsi pouvoir apporter les renseignements nécessaires à votre décision.



À savoir : Votre Agence Régionale de Santé (ARS) est chargée de la répartition géographique des Chirurgiens-Dentistes libéraux. Cela, afin que tous les habitants puissent accéder aux soins bucco-dentaires et ainsi lutter contre les inégalités territoriales de santé.

5 types de zones sont définis en ce sens :

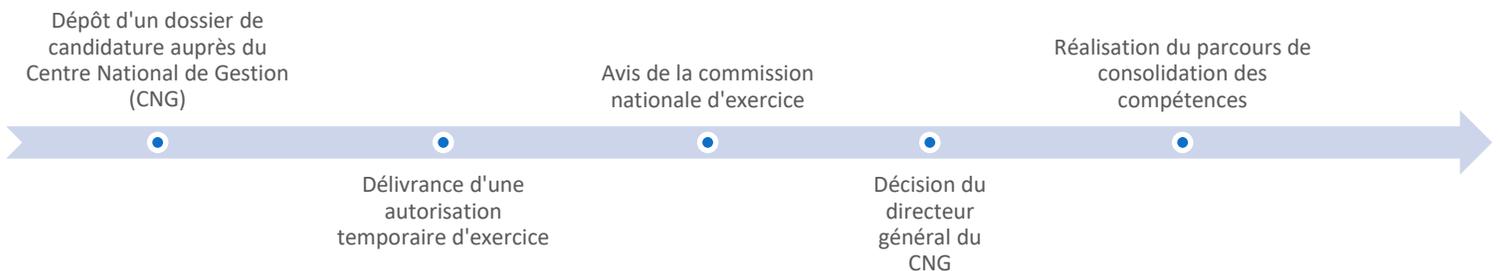
- Les zones « très sous dotées »,
- Les zones « sous dotées »,
- Les zones « intermédiaires »,
- Les zones « très dotées »,
- Les zones « sur dotées ».

Pour savoir dans quelle zone vous êtes implanté, consultez le lien suivant : <https://cartosante.atlasante.fr/#c=home>.

### 2. Les démarches d'installation



### 3. Les démarches d'autorisation d'exercice (praticiens avec diplôme hors UE)



URPS CD Auvergne – Rhône Alpes

Siège Social : 21, quai Antoine Riboud - 69002 Lyon – Confluence / Siège Administratif : Centre d'Affaires Auvergne - 15, rue du Pré la Reine – 63100 Clermont Frd  
Contact : 04.73.14.62.27-contact@urps-cd-ara.fr

Type d'aide	Niveau d'aide	Conditions	Contrepartie	Interlocuteur
Contrat d'aide à l'installation des chirurgiens-dentistes (CAICD)	Aide forfaitaire de 25 000 € ou 30 000 € en cas de majoration de l'aide par l'ARS (pour 20% des Zones Très Sous-Dotées (ZTSD))	Vous installer ou être installé (activité libérale conventionnée à titre principal) depuis moins d'1 an - zone identifiée par l'ARS comme ZTSD	Vous installer dans la zone et y exercer pendant 5 ans et remplir les conditions pour le forfait de modernisation et d'informatisation du cabinet professionnel (article 32 de la convention nationale)	CPAM
Contrat d'aide au maintien des chirurgiens-dentistes (CAMCD)	Aide forfaitaire de 3 000 € tous les ans pendant 3 ans ou modulation par l'ARS si participation à la PDS dentaires pour 20 % des ZTSD	Être installé dans une ZTSD identifiée par l'ARS, en activité libérale conventionnée dans la ZTSD soit à titre individuel ou en groupe et être titulaire du cabinet ou collaborateur	Exercer et/ou poursuivre l'activité dans la ZTSD pour toute la durée du contrat et remplir les conditions pour le forfait de modernisation et d'informatisation du cabinet professionnel (article 32 de la convention nationale)	CPAM
Contrat incitatif chirurgien-dentiste	Aide de 15 000 € (équipement du cabinet ou investissements professionnels)	Exercer en activité libérale conventionnée (principal seul/groupe) en ZTSD pendant la durée du contrat		CPAM
Aides fiscales et sociales nationales	Exonération totale d'impôt sur les bénéfices pendant 5 ans après installation et dégressive les 3 années suivantes Exonération Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pendant 5 ans Exonération charges sociales patronales pour embauche salarié (temps plein/partiel)	Exercer en Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)		Impôts des entreprises
Aides fiscales et sociales nationales	Exonération totale d'impôt sur les bénéfices sur 5 ans, dégressive les 3 années suivantes	Exercer en Zone Franche Urbaine-Territoires Entrepreneurs (ZFU-TE)		Impôts des entreprises
Aides collectivités locales (Conseils départementaux, généraux, communes, intercommunalités)	Prise en charge de tout ou partie des frais d'investissement, de la mise à disposition de locaux, du versement d'une prime d'installation, etc.			Collectivité
ARS et URPS	Soutiens/accompagnements à l'installation			ARS ou URPS
Contrat d'engagement au service public (CESP)	Bourse de 1200 € brut/mois (imposable)	Exercer en zone fragile ou déficitaire pour la durée pendant laquelle l'aide a été perçue	Exercer dans cette zone pour au moins 2 ans	ARS
Contrat régional d'exercice sanitaire (CRES)	Allocation de 1000 €/mois lors des 2 dernières années d'études (limite de 24 mois) jusqu'à l'obtention du diplôme d'études spécialisées de médecine ou du diplôme d'État	Exercer dans une zone fragile ou déficitaire pendant au moins 3 ans et appliquer les tarifs conventionnels de secteur 1		ARS et collectivité publique
Aides au transport	Aide mensuelle de 130 euros brut	Etudiants réalisant un stage à temps partiel (stage réalisé à plus de 15 km de votre CHU) ou temps plein (stage réalisé à plus de 15 km de votre CHU et de votre domicile). Internes avec stage ambulatoire réalisé à plus de 15 km de votre CHU et de votre domicile	Compléter un formulaire de demande à remettre à l'établissement - <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028714164/">https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028714164/</a> - <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028684837/">https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028684837/</a>	Etablissement d'accueil
Aide à l'hébergement	Aide mensuelle de 200 euros brut	Interne en stage ambulatoire situé en zone sous-dense à plus de 30 km du CHU de rattachement et du domicile	Demande à effectuer auprès de la direction des affaires médicales du CHU de rattachement	CHU de rattachement

#### 4. Les contacts des CDO par département

01 ain@oncd.org 04 74 45 31 37	03 allier@oncd.org 06 46 37 88 56	07 ardeche@oncd.org 04 75 67 05 02
15 cantal@oncd.org 04 71 48 52 67	26 drome@oncd.org 04 75 41 15 49	38 isere@oncd.org 04 76 00 06 66
42 loire@oncd.org 04 77 32 40 03	43 haute-loire@oncd.org 04 71 05 99 00	63 puy-de-dome@oncd.org 04 73 34 99 01
69 rhone@oncd.org 04 78 42 75 29	73 savoie@oncd.org 04 79 62 42 67	74 haute-savoie@oncd.org 04 50 66 14 12

#### 5. Les contacts des référents ARA

Référent 01	FAURE	Marion	<a href="mailto:marion.faure@ars.sante.fr">marion.faure@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 03	WALRAWENS	Elisabeth	<a href="mailto:elisabeth.walrawens@ars.sante.fr">elisabeth.walrawens@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 07	FOURCADE	Aurélie	<a href="mailto:aurelie.fourcade@ars.sante.fr">aurelie.fourcade@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 07	LETON	Meryem	<a href="mailto:meryem.leton@ars.sante.fr">meryem.leton@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 15	CONORT	Christelle	<a href="mailto:christelle.conort@ars.sante.fr">christelle.conort@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 26	DE LA CONCEPTION	Stéphanie	<a href="mailto:stephanie.delaconception@ars.sante.fr">stephanie.delaconception@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 26	FOURCADE	Aurélie	<a href="mailto:aurelie.fourcade@ars.sante.fr">aurelie.fourcade@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 38	BOREL	Nathalie	<a href="mailto:nathalie.borel@ars.sante.fr">nathalie.borel@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 42	AUDIN	Maxime	<a href="mailto:maxime.audin@ars.sante.fr">maxime.audin@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 43	BERTUIT	Marie Line	<a href="mailto:ars-dt43-offre-de-soins@ars.sante.fr">ars-dt43-offre-de-soins@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 43	ADIER	Annick	<a href="mailto:ars-dt43-offre-de-soins@ars.sante.fr">ars-dt43-offre-de-soins@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 63	DELAIRE	Pauline	<a href="mailto:pauline.delaire@ars.sante.fr">pauline.delaire@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 69	DUMORD	Izia	<a href="mailto:izia.dumord@ars.sante.fr">izia.dumord@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 73	DE TURENNE	Isabelle	<a href="mailto:isabelle.deturenne@ars.sante.fr">isabelle.deturenne@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00
Référent 74	DAUBEUF	Marie-Caroline	<a href="mailto:marie-caroline.daubeuf@ars.sante.fr">marie-caroline.daubeuf@ars.sante.fr</a>	04 72 34 74 00

#### 6. Les liens utiles

- Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé : <https://www.paps.sante.fr/>
- Carte des zones de revitalisation rurale (ZRR) : [http://prod1-as-datar.integra.fr/geoclip/#c=indicator&i=typo\\_zrr.zonage\\_zrr&s=2018&view=map36](http://prod1-as-datar.integra.fr/geoclip/#c=indicator&i=typo_zrr.zonage_zrr&s=2018&view=map36)
- Listing des zones franches urbaines-territoires entrepreneur (ZFU-TE) : <http://sig.ville.gouv.fr/atlas/ZFU/>
- Carte des zones d'aide à finalité régionale (AFR) : [http://prod1-as-datar.integra.fr/geoclip/#c=indicator&i=typo\\_afr.zonage\\_afr&view=map36](http://prod1-as-datar.integra.fr/geoclip/#c=indicator&i=typo_afr.zonage_afr&view=map36)
- Cartographie prédictive URPS CD ARA : <https://urps-cd-ara.fr/demographie/>